

COMMUNE DE BRUEBACH

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 10 octobre 2024 à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Gilles SCHILLINGER, Maire

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoint - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - M. Benoît RINGENBACH - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Absents excusés et non représentés : M. Jean-Baptiste IDCZAK
Mme Brigitte ESTERMANN

Absent non excusé : /

Ont donné procuration : Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes :

1. Désignation du secrétaire de séance

Mme Caroline MULLER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du procès-verbal du 12 septembre 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Finances

3.1. Société Protectrice des Animaux de Mulhouse-Haute Alsace : Contrat fourrière 2025-2027

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.2. Régularisation foncière : Acquisition de la parcelle cadastrée section 6 n° 119

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3.3. Régularisation foncière : Acquisition de la parcelle cadastrée section 6 n° 121

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5. Personnel Communal : Participation financière à la protection sociale complémentaire en risque « santé » à des contrats labellisés

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6. Travaux : Plaine sportive rue de Landser - plantations

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 20h31.

Le Maire,
Gilles SCHILLINGER



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke extending downwards and to the right.

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la Commune de Bruebach <https://bruebach.fr>